

**ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE
AU PROJET D'ELABORATION DU SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE DU SYNDICAT
MIXTE DU PAYS DE LA CHATRE EN BERRY**

CONCLUSIONS DE L'ENQUETE

Le Commissaire Enquêteur, suite au Rapport d'Enquête annexé aux présentes conclusions dans un document séparé, émet :

▪ UN AVIS FAVORABLE

Au Projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat mixte du Pays de La Châtre en Berry car les dispositions prises vont dans le sens d'élaborer un projet permettant de vivre au sein d'un territoire harmonieux et attractif.

Les objectifs poursuivis étant :

- Développer une économie pérenne et porteuse d'emploi sur le territoire.
- S'orienter vers un développement durable et équilibré du territoire.
- Et garantir une véritable cohérence territoriale.

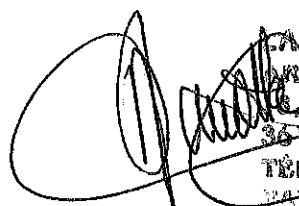
Conformément au code de l'urbanisme le SCOT comprend l'ensemble des éléments nécessaires à l'enquête publique et respecte toutes les formalités légales de concertation et de communication.

Le projet de SCOT conduit à un ensemble de recommandations issues des enjeux identifiés à la suite de l'analyse de l'état actuel du territoire. Les projections sont optimistes et les intentions ambitieuses. Toutefois celui-ci reste surtout dans des recommandations et des intentions louables sans pour autant rentrer dans des prescriptions opposables.

Ce projet de SCOT révisé selon l'engagement du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry répondra tant aux demandes des Personnes Publiques Associées qu'aux observations formulées par le public au cours de cette enquête.

Fait à Neuvy-Pailloux
Le 04 septembre 2020

Le Commissaire Enquêteur
DOMINIQUE LAMOTTE


LAMOTTE DOMINIQUE
ARCHITECTE D.P.L.O.
10, ROUTE NATIONALE
36100 NEUVY-PAILLOUX
TEL. : 02.54.21.55.18
FAX : 02.54.21.12.55